



# Les ÉcoPartageurs d'Ici et d'ailleursS

Association loi 1901 - déclarée d'intérêt général  
Mme Elisabeth Bellec, présidente  
Centre socio-culturel Jacolot  
64 rue Vincent Jézéquel  
29480 Le Relecq-Kerhuon

à Liste xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Lettre ouverte aux candidats  
Questionnaire aux candidats  
PJ : un témoignage reçu aux ÉPiS

Le Relecq-Kerhuon le 10 Février 2026

Mesdames, Messieurs,

L'association « Les ÉcoPartageurs d'Ici et d'ailleursS » (les ÉPiS) a pour objet de sensibiliser à l'environnement et au développement durable, à agir localement pour la préservation de la biodiversité et la réduction de l'empreinte carbone notamment par la promotion des modes de déplacement alternatifs (à vélo, à pied, en co-voiturage, en auto-partage ...). Les ÉPiS se sont donné pour mission d'œuvrer en faveur d'une transition écologique et, s'agissant des mobilités douces, de favoriser l'usage du vélo dans notre commune. C'est dans ce but que nous organisons régulièrement une dizaine de vélorutions\* par an.

Pour que les déplacements à vélo deviennent une alternative crédible sur notre territoire, il nous semble primordial que la voirie offre aux usagers les trajets les plus sécurisés possibles, sous forme de voies cyclables bien conçues, bien aménagées afin d'adapter notre ville à la nouvelle place occupée par le vélo qui devient de plus en plus fortement un mode de déplacement au quotidien.

Nous constatons aujourd'hui la faiblesse de la prise en compte des mobilités douces sur notre commune.

Le baromètre des villes cyclables, indice de satisfaction des usagers du vélo en France et initié par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), **classe la Ville du Relecq- Kerhuon en D en ce qui concerne le ressenti global et le confort, en E en ce qui concerne la sécurité.**

Il est urgent d'agir.

Voici quelques mois, au sein de l'association, nous avons créé une commission « Mobilités douces » dont les membres sillonnent les pistes et bandes cyclables de notre commune, afin d'y repérer les endroits sécurisants mais aussi les points noirs potentiellement dangereux ou inconfortables pour les bicyclettes, vélos-cargo, nouveaux véhicules intermédiaires, et qui seraient susceptibles d'amélioration vers plus de sécurité et de fluidité pour les utilisateurs de plus en plus nombreux sur la commune, toutes catégories confondues : jeunes, enfants, familles, actifs, seniors.

Nous nous sommes, dans un premier temps, intéressés à l'accès aux écoles et collèges ainsi qu'à l'accès aux équipements municipaux majeurs et aux commerces de la commune.

Cette enquête aboutit à l'élaboration en continu d'une carte interactive\*\* que vous pouvez consulter (lien ci-dessous) et qui rend compte de l'intégration du vélo dans l'aménagement de notre territoire.

**Nous souhaitons connaître votre engagement en ce qui concerne le développement et la sécurisation des mobilités douces pour les prochaines 6 années de mandature municipale.**

- Quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer les voies cyclables de notre commune ?
- Quelle place comptez-vous donner aux cyclistes pour une circulation sécurisée, fluide et apaisée entre les différents usagers des voies (piétons, cyclistes, vélo-cargo, nouveaux véhicules intermédiaires et automobiles) dans notre commune ?
- Quelles mesures comptez-vous prendre pour améliorer la liaison à vélo entre les différentes communes de la Métropole ?

*La délégation de voirie comprenant les voies cyclables est confiée à Brest Métropole y compris sur les pistes neuves, et souvent sans concertation préalable des usagers, principaux intéressés, ni sans consultation des associations qui font la promotion des mobilités douces, type Brest À Pied et À Vélo (BAPAV) ou FUB. De fait, nous avons constaté sur de nouvelles installations, sûrement fort coûteuses, des difficultés d'utilisation ou de sécurisation, ce qui rend les zones concernées plus accidentogènes encore qu'auparavant.*

- Quelles mesures comptez-vous prendre pour instaurer une consultation et des échanges réguliers avec les usagers afin d'œuvrer ensemble de façon positive et constructive à l'amélioration des voies et circulations à vélo en toute sécurité et en toute transparence ?
- Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour améliorer les règles de stationnement des automobiles sur les bandes et trottoirs surtout lorsque ceux-ci font office de pistes cyclables ?
- Quelle sera votre politique d'entretien des pistes et bandes cyclables ?

En vous remerciant par avance pour vos réponses que nous ne manquerons pas de rendre publiques sur notre site, en direction de nos adhérents et sympathisants, des usagers de la bicyclette et de tous nos concitoyens.

Pour les ÉcoPartageurs d'Ici et d'ailleurs  
Elisabeth Bellec, présidente

\* *Vélorution* : Lorsque des cyclistes se déplacent en nombre de manière groupée, ils peuvent constituer **une masse critique** qui créera un impact significatif sur leur visibilité, leur sécurité et l'infrastructure cyclable dans une cité.

\*\* Carte interactive des ÉPiS : [https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/kerhoravelo\\_1312809](https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/kerhoravelo_1312809)